



## Vente terrain avec ou sans permis

-----  
Par jardalmont

Bonjour,

Je possède un terrain de 400m<sup>2</sup> en ville , je souhaite le vendre, mais j'ai entendu dire qu'il fallait mieux le vendre avec le permis de construire car le prix de vente ainsi pouvait être supérieur. Mais dans ce cas je suppose qu'il faut présenter un plan complet d'une habitation pour obtenir le permis? et d'autre part est-ce que ça ne freine pas des futurs acheteurs de ne pas pouvoir choisir ses plans de construction? Est-ce que c'est pas plus d'embêtement que de vendre le terrain libre et c'est l'acquéreur qui dépose son permis ?Merci